



Toulon, le 31 JAN. 2006

CONSEIL GÉNÉRAL

RECU le

06 FEV. 2006

Le Président du Conseil Général du Var

à

Monsieur le Président de la CPDP
26 boulevard Saint Roch
84000 AVIGNON

Objet : Politique des transports dans la Vallée du Rhône et sur l'arc languedocien.

Monsieur le Président,

Par lettre en date du 14 décembre 2005, vous m'avez informé que la Commission Nationale du Débat Public était chargée d'organiser un débat public sur la politique des transports dans le couloir rhodanien et son prolongement vers l'Espagne et avez souhaité savoir si le Conseil Général du Var avait l'intention de participer à cette large consultation publique.

Comme vous le rappelez dans votre courrier, il ne s'agit pas d'un débat sur un projet d'infrastructure mais sur la problématique générale des systèmes de transports à moyen et long terme dans cette partie du territoire national.

Le Département du VAR, de par la position stratégique qu'il occupe sur l'arc méditerranéen ainsi que sur la nécessité d'améliorer ses relations avec Paris mais aussi avec l'Europe du Nord, comme cela s'est exprimé pendant le débat public qui s'est déroulé au cours du 1^{er} semestre 2005 sur le projet de Ligne à Grande Vitesse PACA, est concerné par les aménagements d'infrastructures qui seront nécessaires, notamment dans le couloir rhodanien, pour répondre à la congestion croissante des transports par route et par fer.

J'ai donc demandé à mes services de préparer une contribution écrite sur ce sujet qui vous sera adressée dans les meilleurs délais.

Pour ce faire, il est nécessaire que nous disposions des documents préparatoires qui ont permis au Ministre de l'Équipement de saisir la Commission Nationale en vue de l'organisation du débat. Ceux-ci devront être adressés à Monsieur Alain PRUVOST, Directeur Général Adjoint, Délégué aux Routes, Transports, Ports et Forêts, qui a en charge ce dossier.

Je souhaite par ailleurs que le Conseil Général soit associé aux réflexions et aux échanges qui seront organisés pendant le déroulement du débat public.

Dans l'attente de vous lire,

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Président du Conseil Général

Horace LANFRANCHI